



## Communiqué de presse

### Le bâtiment de l'harmonie municipale bientôt inauguré en fanfare !

L'harmonie municipale «l'avenir de Marennes» répète depuis le 23 novembre dernier dans le nouveau local que la commune a réaménagé pour elle. Une salle de répétition dédiée à l'harmonie et dont les aménagements ont été réalisés pour garantir la tranquillité des riverains et satisfaire les demandes techniques de l'ensemble municipal.

Jusqu'à présent, l'harmonie municipale occupait une partie de l'ancienne caserne des Sapeurs Pompiers. En raison de travaux de transformation de ce bâtiment en centre de musiques actuelles, la commune avait décidé de transférer l'harmonie dans l'ancien bâtiment Andrieu, avenue De Lattre de Tassigny. Toutefois, afin de permettre aux musiciens de disposer d'un bâtiment de qualité, la commune a réalisé des travaux de réaménagement. Ces derniers ont consisté en la démolition d'ouvrages existants, la mise en place d'un faux plafond aux qualités acoustiques reconnues ainsi que la pose d'un doublage pour l'isolation phonique et thermique.

L'ensemble de ces travaux, dont le montant global s'élève à environ 40 000 euros, permet désormais à l'harmonie «l'avenir de Marennes» de disposer d'un lieu de répétition adapté à ses besoins et ainsi de préparer des concerts de qualité.

Contact presse :  
Adrien Gobbo  
06 48 35 60 12  
[communication@marennnes.fr](mailto:communication@marennnes.fr)